

Chariot élévateur à fourche

Chariots élévateurs à fourche - Entretien

Sur cette page

[Quelles mesures de sécurité faut-il prendre quand on fait l'entretien d'un chariot élévateur?](#)

[Que faut-il éviter de faire quand on fait l'entretien d'un chariot élévateur?](#)

[À quelle fréquence les inspections de maintenance devraient-elles être effectuées, et que devrait-on examiner sur un chariot élévateur à fourche?](#)

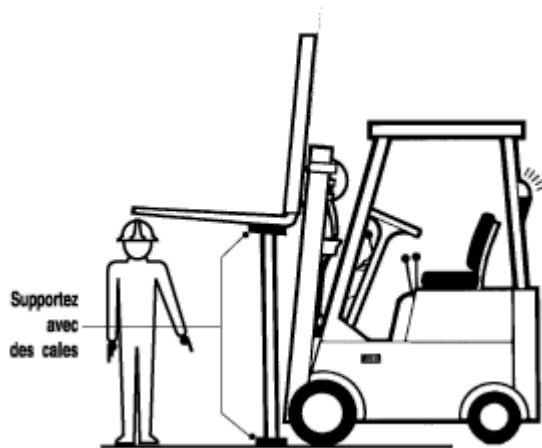
Quelles mesures de sécurité faut-il prendre quand on fait l'entretien d'un chariot élévateur?

- Permettre seulement à des personnes qualifiées d'effectuer l'entretien de l'équipement.
- Respecter le calendrier d'entretien du fabricant.
- Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Porter des lunettes de sécurité pour faire du meulage. Porter un écran facial (muni de lunettes étanches), un tablier, des gants et des bottes de caoutchouc pour manipuler les batteries au plomb ou pour travailler avec les chargeurs de batteries. Porter des gants de cuir pour travailler avec les réservoirs de gaz de pétrole liquéfié (GPL).
- Débrancher toutes les batteries avant d'effectuer un travail, ou empêcher un déplacement en soulevant les roues motrices du plancher ou en utilisant des cales ou d'autres dispositifs de positionnement de chariot.
- Avant d'effectuer l'entretien d'un chariot élévateur à moteur à gaz de pétrole liquéfié (GPL) :
 1. Fermer le robinet du réservoir.
 2. Faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il s'arrête.
 3. Débrancher le tuyau d'alimentation du réservoir.
- Bien caler le chariot avant d'enlever des roues.
- Supporter le capot en position ouverte ou l'enlever avant de travailler.
- Garder le lieu de travail propre et bien éclairé.

- Nettoyer immédiatement tout déversement d'huile ou de liquide hydraulique.
 - Vérifier les outils avant de commencer à travailler.
 - Déposer les têtes de préhension et les accessoires avant de commencer à travailler.
 - Manipuler les batteries avec précaution.
 - Éviter tout contact entre les bornes des batteries et les chaînes de levage, les outils ou tout autre objet métallique.
 - Couvrir les batteries d'un matelas isolant.
 - Suspendre les contrepoids à un palan à chaîne pour les déposer.
 - Se renseigner sur les raisons de l'envoi du chariot à l'atelier d'entretien avant de le faire démarrer ou de le conduire.
 - Étudier la liste de vérification quotidienne du conducteur avant de faire des réparations.
-

Que faut-il éviter de faire quand on fait l'entretien d'un chariot élévateur?

- Ne pas laisser des pièces, des sommiers roulants, des contenants, des outils et autres obstacles traîner aux alentours.
- Ne pas soulever au-dessus de ses capacités. Utiliser des palans ou des appareils de levage pour soulever ou déplacer les objets lourds.
- Ne pas fumer, souder ou présenter une flamme nue dans un endroit où on effectue le remplissage des réservoirs de gaz propane ou la recharge des batteries.
- Ne pas faire démarrer un chariot élévateur qui se trouve sur un cadre de levage ou sur des crics.
- Ne pas travailler sur des dispositifs de fixation de chariot élévateur à moins de bien en connaître le fonctionnement.
- Ne pas travailler sous un chariot élévateur ou sous une fourche soulevée à moins qu'ils ne soient supportés par des dispositifs de calage approuvés.
- Ne pas utiliser un chariot élévateur à moteur diesel, à essence ou à GPL dans un endroit non ventilé.



À quelle fréquence les inspections de maintenance devraient-elles être effectuées, et que devrait-on examiner sur un chariot élévateur à fourche?

Trois types d'inspections d'entretien sont recommandés par la norme CSA B335-15 (C2020) « Norme de sécurité pour les chariots élévateurs ». Toutes les inspections doivent être effectuées par un technicien en entretien qualifié et formé.

- Une inspection d'entretien planifiée qui devrait être effectuée conformément à l'intervalle recommandé par le fabricant. En cas d'absence de recommandation, effectuer l'inspection environ à toutes les 200 heures.
- Une inspection d'entretien planifiée annuelle qui devrait avoir lieu à peu près à toutes les 200 heures ou annuellement selon la première éventualité.
- Une inspection de capacité de levage qui est effectuée pour déterminer si le chariot élévateur est capable de s'occuper de la charge maximale spécifiée sur la plaque signalétique. Cette inspection doit être effectuée avant que le chariot soit utilisé pour la première fois, à chaque fois que le chariot change de propriétaire et aussi souvent que recommandé par le fabricant, mais au moins une fois par an.

Quelques autres trucs :

- Vérifier les boulons qui fixent le contre-poids à la carrosserie, et remplacer ceux qui sont usés ou absents.
- Inspecter par contrôle magnétoscopique les bras et les soudures du mât principal annuellement ou lors de l'apparition de fissures.
- Inspecter par contrôle magnétoscopique les canalisations, les raccords, les accessoires et les branchements aux cylindres dans le système de contrôle de l'inclinaison et le mât principal.

- Inspecter les [bras](#) pour voir si certaines sections ne seraient pas tordues ou pliées. Si l'on trouve des défauts, il faut tester la zone problématique.
- Déterminer si le chariot peut supporter la limite de chargement recommandée maximale.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-12-19

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.